

Lorsque j'ai signé mon premier et dernier CDI chez un huissier de justice. Celui-ci m'a fait confiance car je n'avais pas encore trouvé de logement et je lui ai dit que je le trouverais lorsque je commencerais à travailler chez lui. Ce qui a été le cas, puisque j'ai vécu dans un foyer d'hébergement, puis, dans mon propre appartement à Villeneuve-le-Roi.